### LIONNE ET LE PROCUREUR

M. Lionne, deuxième adjoint au maire d'Alger, eu une vive altercation avec M. Eon, procureur de la République.

M. Lionne, le rencontrant, lui reprocha violemment son dernier réquisitoire, et lui dit :

« Venez donc enfin recueillir, Monsieur le procureur de la République, les fruits de votre éloquence !

» Félicitez donc encore ces crapules de la maison du Peuple, approuvez-les d'user du revolver !

» Continuez, Monsieur, mais constatez surtout que ce lâche assassinat n'a pu être organisé que de connivence avec vos commissaires de police qui, froidement, se croisaient les bras pendant qu'on tirait à bout portant sur le maire d'Alger ! »

Puis, se tournant vers le commissaire qui assistait à cette scène, Lionne leur dit, en les menaçant du geste :

« Misérables ! nous nous retrouverons à la cour d'assises ! »

## L'AGITATION OUVRIÈRE

### LE 1er MAI

La soirée du 1er mai a été aussi calme que la journée.

C'est à peine si l'on signale çà et là quelques incidents sans importance.

A **Grenoble**, des bousculades se sont produites à la sortie d'une conférence de M. Zévaès.

A diverses reprises, les gendarmes à cheval ont dû charger pour dégager la police, aux cris de : « Vive la Sociale ! » et « Vive l'Internationale ! » aux cris de : « Vive la Sociale ! » et « Vive l'Internationale ! »

Le préfet dirigeait le service d'ordre. Quelques agents de police ont été blessés.

A **Lyon**, les délégués des Syndicats, accompagnés de 3000 personnes, ont été reçus à la mairie par le Dr Augagneur, maire de Lyon. Celui-ci a parcouru la note contenant les revendications ouvrières, et a assuré les délégués de son concours et de celui de la municipalité pour faire triompher leurs desiderata.

De là, la manifestation a gagné la préfecture, où les délégués ont été reçus par MM. Alapetite, préfet du Rhône, et Marty, secrétaire général sur la police.

M. Alapetite a déclaré qu'il transmettrait aux pouvoirs publics les doléances des ouvriers, dont lesquelles, a-t-il ajouté, il n'a aucune qualité pour se prononcer.

Le cortège s'est rendu ensuite à la Bourse du Travail, où a eu lieu, à 6 heures, une grande réunion.

**Au Havre**, à 11 h. 1/2, à l'issue d'une réunion tenue à la salle Franklin, un millier de manifestants assistant à cette réunion se sont portés vers la demeure du maire du Havre, boulevard François-Ier, en chantant la *Carmagnole* et divers autres chants révolutionnaires, et en criant : « Conspuez Marais ! »

Sur leur passage, ils brisaient des vitres de plusieurs particulières et des tramways circulant encore, blessant ainsi plusieurs personnes. Arrivés devant l'Hôtel de Ville, ils furent repoussés par la police ; mais ils se reformèrent et, continuant leur marche, ils arrivèrent devant la maison du maire gardée par une compagnie d'infanterie et des gendarmes.

Ils se rendirent ensuite devant les bureaux des journaux dont ils brisèrent également les vitres. Ils furent enfin dispersés. Plusieurs arrestations ont été opérées.

A **Marseille**, un meeting a eu lieu à la Bourse du Travail, il comprenait 500 personnes environ. Nombreux orateurs se sont succédé à la tribune qui était interdite aux hommes politiques.

La séance s'est terminée par le vote de l'ordre du jour suivant : « Les travailleurs marseillais, réunis à la Bourse du Travail, après avoir entendu les divers orateurs dans leurs exposés sur les divers moyens de l'émancipation prolétarienne, protestent énergiquement contre les idées inhumaines et rapaces de la classe dominante, affirment le droit à la vie des producteurs de la fortune publique du monde entier et lèvent la séance aux cris de : « Vive la union syndicale ! Vive l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes ! et Vive l'Internationale ! »

A **Rochefort**, quelques centaines d'ouvriers, conduits par des conseillers municipaux, ont déployé un drapeau rouge, qui a été enlevé par les gendarmes.

Une bagarre s'ensuivit, qui a amené des arrestations. Les groupes se sont reformés sur un autre point et ont continué la manifestation.

Les personnes arrêtées ont été remises en liberté.

La manifestation s'est terminée devant la salle de la rue Lafayette, où avait lieu un banquet.

A **Montceau-les-Mines**, l'après-midi et la soirée ont été relativement calmes.

Ceux qui craignaient un 1er mai mouvementé, craignent maintenant pour la date du 3 mai, lorsque les délégués reviendront de Saint-Etienne, s'ils n'ont pas obtenu satisfaction. On n'a su que tard dans la soirée que la Fédération se réunissait dimanche à Saint-Etienne pour indiquer les mesures à prendre.

Une arrestation a eu lieu, aux Alouettes, d'un homme qui aurait crié : « A bas les gradés ! » Il se défend d'avoir poussé ce cri ; mais malgré l'intervention de M. Bouveri, il a été gardé à la disposition du procureur.

Sept condamnés de Chalon ont été emmenés à Charolles pour purger leur condamnation.

Les dépêches de l'étranger ne signalent aucun incident sérieux.

## UN DÉSILLUSIONNÉ

Un homme bien désillusionné, c'est M. Boysset, député de Saône-et-Loire. Hier, nous lui avons fait une courte visite, dans le désir où nous étions de connaître son sentiment sur la grève de Montceau-les-Mines et la façon dont elle se poursuit. Son grand âge, l'état de sa santé l'ont empêché d'aller sur les lieux mêmes donner aux mineurs les conseils de son expérience :

— M'eût-on écouté, d'ailleurs, nous disait-il... On m'aime bien, là-bas, je le sais ; mais si ceux de Montceau sont d'excellentes gens, ils n'en sont pas moins marqués pour être la proie des faiseurs et des beaux parleurs, politiciens qui journellement leur promettent plus de beurre que de pain. Hélas ! le beurre ne vient pas et, grâce à ces singuliers conseillers, le pain qu'ils avaient jusqu'ici disparaît à son tour.....

M. Boysset en conclut que, non seulement à Montceau-les-Mines, mais partout en France, tout va de mal en pis. L'envahissement des cosmopolites, leur mainmise sur la conduite des affaires publiques, la persécution dont sont l'objet la religion et l'armée — persécution qu'il n'approuve pas, encore qu'il soit un vieux radical — tout cela lui fait entrevoir pour notre malheureux pays un avenir gros de tristesses.

Et il le déplore profondément, lui qui a été proscrit pour la République et qui lui a sacrifié sa jeunesse.

*(Gaulois.)*

## CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se réuniront vendredi prochain, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

## LA RÉVOLTE ALGÉRIENNE

Le procureur de la République de Blida et le juge d'instruction qui instrumentaient à Margueritte sont revenus à Blida, ramenant un convoi de 52 prisonniers indigènes qui ont été immédiatement incarcérés.

Parmi eux figurent 3 hommes blessés par des balles de fusil Lebel.

L'instruction est close à Margueritte.

Sur la dénonciation du caïd d'El Gourine, le juge de paix de Cherchell a fait incarcérer deux indigènes, personnages religieux hostiles à la France.

Les principaux coupables dans l'affaire de Margueritte, sauf un seul, ont été arrêtés et sont actuellement sous les verrous.

## LES PARTS DE PRISE

### DE LA GUERRE DE CHINE

Au sujet des informations sur les parts de prise que nous avons publiées d'après plusieurs de nos confrères, l'*Agence Havas* communique la note suivante d'allure officieuse :

Les informations publiées depuis quelques jours par plusieurs journaux et concernant de prétendues distributions de parts de prise faites aux troupes revenues de Chine, sont dénuées de fondement.

Dès les premières informations parues, le ministre de la Marine ayant demandé des renseignements au préfet maritime de Toulon, reçut la dépêche suivante :

« Toulon, 29 avril, 5 h. 50 soir.

» Des chèques nominatifs pour des soldats retour de Chine étant parvenus au trésorier du 3e colonial, cet officier les a immédiatement distribués en dehors de l'intervention du commandement.

» Une enquête est ouverte. »

Les informations étaient « dénuées de fondement » dit la première partie de cette note ; les distributions ont eu lieu, dit la seconde partie. Les notes officieuses savent concilier les contraires, quand les journaux internationalistes font retentir leurs menaces.

## EN CHINE

### Les propositions allemandes

*Le maréchal de Waldersee aux ministres*

Pékin, 30 avril. — D'après les derniers renseignements, la lettre de Waldersee aux ministres contient les propositions suivantes :

Jusqu'à ce que les forts soient rasés, on laissera une garnison de 6000 hommes à Tien-Tsin et dans le district, l'Allemagne, l'Angleterre, la France et le Japon, fournissant réciproquement 1400 hommes et l'Italie 400. La France, la Russie, l'Angleterre et l'Allemagne laisseront chacune 300 hommes à Chan-Hai-Kouan, l'Italie une compagnie.

Tant que des forces étrangères occuperont le territoire chinois, les commandants militaires auront pleins pouvoirs sur l'administration civile suivant le principe établi par la Conférence de La Haye.

Outre les forces ci-dessus indiquées, des vaisseaux de guerre stationneront dans la rivière du Pei-Ho pour protéger les communications avec la flotte internationale de Takou.

On fait observer qu'en plaçant l'administration civile sous le contrôle de l'autorité militaire, on obtiendrait du gouvernement chinois de hâter le règlement des conditions de paix pour se débarrasser de ce contrôle importun.

La création d'un commandant en chef serait désirable pour des raisons purement militaires, car, en cas de désordres ou de troubles quelconques, des mesures militaires pourraient être nécessaires et devraient être prises au siège même de ces troubles.

Le commandant en chef devrait également exercer son autorité sur les gardes des légations à Pékin.

Le maréchal de Waldersee fait remarquer qu'après enquête, il a constaté qu'il y a dans le district de Pékin des forces importantes pourvues des armes les plus modernes.

Quant à la question de l'évacuation, les opinions sont divisées : les commandants allemand, anglais et japonais sont d'avis qu'elle pourra commencer seulement lorsque la Chine aura accepté le montant total des indemnités à payer.

Les Français voudraient commencer à retirer 9000 hommes dans une quinzaine de jours, retirer les autres troupes dans six semaines, ne laissant que des troupes coloniales, à cause des conditions climatériques. Les commandants italien et autrichien n'ont pas reçu d'instructions. Quant au général Chaffee, il n'a pas formulé son avis. Le commandant russe n'assistait pas à la conférence des généraux.

### Le retour de la colonne Lessel

Berlin, 1er mai. — Le maréchal de Waldersee annonce à la date du 30 avril que le général Lessel est revenu de son expédition. Il a rapporté que les Chinois rencontrés auprès de la Grande Muraille entre Hi-Chan-Kouan et Ku-Kuan étaient des provinces de Houan-Huna, Kouang-Si et Chanof.

Ils comptaient environ 15000 hommes, mais se sont retirés en pleine déroute sur Chan-Si, après avoir été poursuivis par les alliés pendant huit kilomètres.

Le général Voyron a retiré aussi les troupes françaises de la région de Hien et de Ho-Kien.

### Les Russes en Mandchourie

Cologne, 2 mai. — On mande de Pékin, 1er mai, à la *Gazette de Cologne :*

Les Russes ont eu, près de Moukden, avec les Chinois, un combat violent dans lequel ils ont perdu 60 hommes, tant blessés que morts et disparus ; 4 officiers sont parmi les morts ; parmi les blessés se trouve le général Zerpitzki.

## ANGLAIS & BOERS

### *Opérations anglaises contre les Boers*

Londres, 1er mai. — Lord Kitchener télégraphie

Prétoria, 1er mai. — Grenfell a attaqué les Boers à Dergplats près de Balverpsterg, où le dernier long-tom était en position, et ouvrit le feu à 10000 yards.

Les éclaireurs de Kitchener s'avancèrent rapidement à 3000 yards. A ce moment, les Boers firent éclater le canon et s'enfuirent. Dix prisonniers ont été capturés. D'autres colonnes ont tué dix Boers, en ont blessé six et ont fait six prisonniers ; ils ont pris 40000 cartouches. Soixante Boers se sont rendus.

Nos pertes ont été de quatre tués et sept blessés.

### *Le général Baden-Powell*

Le Cap, 1er mai. — Le général Baden-Powell est reparti pour le Nord.

### *L'état des troupes anglaises*

Londres, 1er mai. — De nombreux rapports militaires et des lettres d'officiers sont arrivés ces jours-ci de l'Afrique du Sud. Ils dépeignent tous la situation sous un jour très sombre et témoignent d'un profond découragement.

L'état sanitaire est déplorable, il y a en ce moment plus de 35000 hommes de troupes anglaises dans les hôpitaux de l'Afrique du Sud.

Le 3e régiment de dragons de la garde, dont l'effectif a été réduit à 400 hommes, a 135 malades à l'hôpital.

### *La peste à Capetown*

Le Cap, 1er mai. — On signale aujourd'hui 8 nouveaux cas de peste, dont 4 parmi les Européens.

On a découvert deux cadavres de noirs qui avaient succombé au fléau.

## UNE EXÉCUTION CAPITALE

Ce matin, à 4 h. 35, a eu lieu à Toulouse l'exécution du parricide Aillères, condamné à mort par la Cour d'assises de la Haute-Garonne le 10 février dernier, pour avoir tué sa mère à coups de hache.

L'exécution a eu lieu au Port Garaud, sur les bords de la Garonne, à 600 mètres de la prison Saint-Michel, où le condamné attendait l'heure de l'expiation, devant une foule de 15000 personnes.

A 2 heures du matin, Deibler et ses aides procèdent au montage de la guillotine.

A 3 heures moins un quart, les magistrats pénètrent dans la prison où Deibler, avec le fourgon, arrive à 4 heures.

A 3 h. 45, les magistrats, précédés du directeur et du gardien-chef de la prison, se rendent dans la cellule où le condamné dort profondément. Le directeur le réveille et lui dit que l'heure de l'expiation est arrivée.

Aillères se dresse sur son séant.

« Courage ! lui dit le procureur général.

— Je serai courageux, répond le condamné. Il se lève, s'habille et demande un confesseur. »

Il se rend à la chapelle d'un pas ferme, communie et entend la messe, puis il sort, toujours du même pas assuré, et se rend au parloir où l'attendent M. Deibler et ses aides.

Ceux-ci veulent lui attacher les pieds, mais Aillères proteste : « Pourquoi ! dit-il, ce n'est pas la peine. Je marcherai. »

Il boit du café. Son défenseur vient le voir une dernière fois. Aillères lui dit : « Il faut nous quitter, Me Ebelot. Nous n'avons pas eu de chance. Nous nous reverrons là-haut. »

On le revêt d'une chemise blanche et du voile noir des parricides, puis on l'entraîne vers le fourgon où il monte sans le secours d'aucun aide. Il se retourne et dit adieu à ses gardiens.

Le fourgon s'ébranle. Il arrive au lieu de l'exécution à 4 h. 30. Aillères descend d'un pas ferme. Il regarde la foule, écoute la lecture de l'arrêt et embrasse le prêtre.

Arrivé au pied de la guillotine, il dit d'une voix forte :

« Le président de la République n'a pas voulu me gracier. Je demande pardon à la société du crime que j'ai commis. Au revoir. »

On le pousse sur la planche qui bascule. Le couperet tombe. Un cri s'élève de la foule jusque-là recueillie. Justice est faite.

Aillères est mort courageusement. Il avait 28 ans.

## TRIBUNAUX

### AU CONSEIL DE GUERRE

Hier, après midi, le Conseil de guerre du 13e corps, siégeant à Clermont-Ferrand, a acquitté le soldat Simonnet, du 92e de ligne, originaire de Bort (Corrèze), qui, le 22 mars, dans un exercice de tir, tua accidentellement le soldat Bussierges, du même régiment.

L'acquittement a été prononcé par quatre voix contre trois.

Chalon-sur-Saône, 2 mai. — La Cour d'assises jugeait aujourd'hui les auteurs du crime de Taisey : Demortière, 27 ans, et Maria Meunier, femme Berthelot, 17 ans, accusés d'avoir assassiné Berthelot, le mari de l'accusée, le 24 décembre dernier, sur la route conduisant de Chalon au hameau voisin de Taisey.

La tête de Berthelot fut réduite en bouillie à coups de massette en acier ; les experts relevèrent sur la tête 40 à 50 blessures. Le crime produisit une émotion considérable.

La salle d'audience est archicomble, il y a de nombreuses dames.

## EN MER

*Cherbourg.* — Le vapeur anglais *Southampton* a rapatrié à Cherbourg six survivants du navire français *Psyché*, de Bordeaux, naufragé à 300 lieues de Buenos-Ayres, le 29 janvier dernier.

## ÇA & LA

### *Morts d'hier*

M. Henry, capitaine au 10e régiment d'infanterie coloniale, à Quang-Yen (Tonkin), 46 ans. — M. Julien, procureur général à Grenoble, conseiller général de la Drôme. — M. le Dr Louis Richardin, ancien médecin-major. — M. Henri Keller, capitaine de spahis. — M. l'abbé Partinel-my, curé de la paroisse Saint-Maur, à Luneville. — Mme Bourbouze, veuve de l'ancien préparateur à la Faculté des sciences, et qui ne cessa de continuer l'œuvre scientifique de son mari.

### *Les bourses d'enseignement*

Le ministre de l'Instruction publique fait connaître la répartition des bourses d'enseignement primaire supérieur pendant l'année 1900 dans les écoles primaires supérieures.

A la suite des concours des 10 et 14 mai 1900 auxquels se sont présentés 4206 aspirants (2447 garçons et 1759 filles), 1876 candidats ont été déclarés admissibles (1043 garçons et 833 filles).

Les crédits disponibles ont permis aux préfets d'accorder des bourses ou fractions de bourses de diverses catégories à 551 garçons et 498 filles.

### *Décorations russes*

L'empereur de Russie vient de conférer les décorations suivantes :

Dans l'ordre de Saint-Stanislas (1re classe) : MM. les contre-amiraux Boutet et Gourdon ; dans l'ordre de Sainte-Anne (2e classe) : MM. les capitaines de vaisseau Sauvon et Forestier, et le directeur des constructions navales Garnier ; dans l'ordre de Sainte-Anne (3e classe) : le médecin en chef Bertrand, le lieutenant de vaisseau Roubion et le sous-inspecteur des douanes Toulon.

Ces distinctions ont été conférées à l'occasion des services rendus à la marine russe par ces fonctionnaires pendant le séjour du yacht impérial *Standart* et de la canonnière *Khrabry* aux Forges et Chantiers de La Seyne et dans l'arsenal de Toulon.

## ÉCHOS DE PARTOUT

Le président de la République se rendra après-demain samedi à la Galerie des Machines où, en compagnie de M. Jean Dupuy, ministre de l'Agriculture, et des organisateurs et membres du jury du concours agricole, il visitera l'exposition des animaux reproducteurs et des machines agricoles.

M. Mougeot est parti hier après-midi de Tunis pour Bizerte, où il s'est embarqué pour Marseille.

Le Dr Legendre a prescrit à M. Jonnart un repos complet.

Sauf imprévu, M. Jonnart, qui désire retourner à Alger, quittera Antibes vendredi après-midi pour s'embarquer à Marseille.

M. et Mme Deschanel ont visité le Vésuve.

La princesse Stéphanie et le comte Lonyay sont partis de Cannes hier pour Venise.

## Accidents et catastrophes

### Incendie aux Indes

Un grave incendie a éclaté dans une usine où l'on fait usage de presses pour emballer le coton, à Amreiy, près Bombay. Sur 42 ouvriers 35 auraient péri dans les flammes. Les autres auraient été gravement blessés, et il y aurait peu d'espoir de les sauver.

### Eglise effondrée

Le *Daily Telegraph* publie une dépêche de Constantinople annonçant que la coupole de l'église grecque de Klissura, en Epire, s'est effondrée pendant l'office, tuant 15 personnes et en blessant un grand nombre d'autres.

On attribue la catastrophe à un attentat des agitateurs bulgares.

### Accident de chemin de fer

Un accident de chemin de fer s'est produit près d'Immigrant-Cap (Californie).

Un chauffeur a été tué et un grand nombre de voyageurs blessés ; parmi ceux-ci, se trouve M. Whitelaw-Reid, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Paris, qui est atteint au visage.

### Trente paysans noyés

On mande de Katchkarowa (province de Kherson (Russie), qu'un bac transportant une centaine de paysans — hommes, femmes et enfants — a sombré la semaine dernière sur le Dnieper. Les deux tiers des passagers ont pu être sauvés, mais une trentaine se sont noyés.

L'accident est dû à ce que le bac était en mauvais état et surchargé. Il paraît, en effet, qu'on y avait embarqué, outre les passagers, un certain nombre de chevaux ; un groupe de femmes, effrayées par les ruades de ces animaux se portèrent brusquement sur un des côtés de l'embarcation qui chavira aussitôt.

## MUTINERIE DE MARINS

Cherbourg, 2 mai. — Une mutinerie vient d'éclater en rade de Cherbourg, à bord du trois-mâts français *Anjou*, du port de Nantes, monté par 22 hommes d'équipage. L'*Anjou* allait à San Francisco avec un chargement de coke et de fonte.

Le capitaine Lecreurer, sentant une sourde hostilité, dut faire relâche à Cherbourg, les hommes refusant d'exécuter toute manœuvre.

Le préfet maritime, prévenu, fit envoyer la gendarmerie à bord. Elle a procédé à l'arrestation de 10 hommes de l'équipage, qui ont été écroués à la maison d'arrêt, attendant leur comparution devant le tribunal maritime.

## ÉTRANGER

**ANGLETERRE.** — *Le 1er mai à Londres.* — En Angleterre, comme chaque année, on a célébré aujourd'hui le retour de la belle saison. A Londres, la Bourse et les maisons de banque avaient clos leurs portes. Dans les rues on voyait un assez grand nombre de voitures de transport dont les chevaux étaient parés de rubans aux couleurs éclatantes.

On ne signale aucun incident.

On doit signaler un dernier vestige du passé qui subsiste encore à Oxford, où le matin les chantres de Magdalen College sont montés en procession à la Tour des Fondateurs en chantant un hymne latin.

Dans la soirée, il y a eu un grand meeting socialiste au Palais de Cristal. Les orateurs du parti ont pu en toute liberté déployer leur éloquence et vitupérer l'organisation sociale aristocratique et capitaliste de la vieille Angleterre ; mais ces proces d'éloquence n'ont heureusement eu aucune fâcheuse conclusion.

**ESPAGNE.** — *Troubles à Barcelone.* — Barcelone, 1er mai. — Les ouvriers d'un village voisin de San-Andres ont attaqué un couvent de Maristes. Après avoir lancé des pierres, ils ont enlevé beaucoup d'objets dans les cellules, la chapelle et l'école. De la cavalerie a rétabli l'ordre.

**CRETE.** — La Canée, 1er mai. — Voici les résultats complets des élections des députés :

Sont élus : opposition, 54 ; musulmans, 5 : députés gouvernementaux, 6, dont 3 douteux. Il reste à nommer 10 députés, qui seront choisis par le prince. La tranquillité est complète :

**BELGIQUE.** — M. Verhaegen, député catholique, émet le vœu que le gouvernement fasse auprès du gouvernement de la République française des démarches en vue de mettre fin à l'ostracisme qui frappe les ouvriers belges travaillant en France.

L'orateur s'étonne que ce soit un peuple généreux qui ait pris à l'égard des étrangers des mesures aussi draconiennes.

Au cours de la discussion du budget des Affaires étrangères, M. Woeste rappelle qu'en ces derniers temps, à propos de questions militaires, on s'est demandé, de différents côtés, si les Belges ne devaient plus avoir foi dans les traités garantissant leur neutralité.

Il demande notamment s'il est exact qu'à différentes reprises la neutralité de la Belgique ait été menacée par l'imminence d'une guerre, et qu'en 1895 le gouvernement français ait fait pressentir une guerre prochaine entre la France et l'Allemagne et le danger d'un envahissement par la Belgique.

## GUERRE ET MARINE

### LES AGRESSIONS CONTRE LES MILITAIRES

A la suite d'incidents qui se sont passés à Reims entre civils et militaires, le général Hartschmidt a adressé aux corps sous son commandement un ordre du jour dont voici le passage principal :

Lorsque les soldats passent auprès de gens ivres ou d'individus qui leur adressent des propos malséants ou qui cherchent à lier conversation avec eux ils doivent continuer leur route sans répondre.

Mais lorsqu'ils sont menacés, ils doivent, tout en marchant, se tenir prêts à faire usage de leurs armes et passer la dragonne au poignet.

Dès qu'ils sont attaqués ou dès qu'on cherche à leur arracher un de leurs effets, ils dégainent et frappent leur adversaire de toutes leurs forces.

Il suffira de quelques leçons de ce genre pour mettre un terme à ces agressions nocturnes.

### NOUVEL ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE

Un établissement pénitentiaire mixte, comprenant un pénitencier militaire et un atelier de travaux publics, vient d'être créé à Tébursouk (Tunisie). Cet établissement est spécialement destiné aux condamnés provenant des corps dépendant de la division d'occupation de Tunisie.

L'atelier de travaux publics de Bône est supprimé, et son personnel transféré dans le nouvel établissement qui commencera à fonctionner le 16 mai.

### LES COMMANDANTS DE CORPS D'ARMÉE

Nous croyons pouvoir annoncer que la nomination du général Caze au 19e corps est chose faite et que les commandements des 2e et 11e corps seront donnés aux généraux Farny et Grisot.

Par décision présidentielle du 1er mai 1901, le lieutenant de vaisseau Harel est nommé au commandement du torpilleur de haute mer *Dauphin*.

### UN OFFICIER INTERNÉ

On a parlé dernièrement d'un capitaine d'artillerie de Perpignan, M. Corniflau, qui aurait été interné irrégulièrement dans une maison de santé.

Il résulte des explications données au ministère de la Guerre que les autorités militaires et civiles locales ont agi en vertu du règlement du 25 novembre 1899 sur le service de santé, l'officier dont il s'agit étant atteint d'une surexcitation et d'une manie qu'il importait d'empêcher de s'aggraver et que l'isolement dans un milieu approprié pourra améliorer ou guérir.

## LES GRÈVES

Sedan, 2 mai. — La grève des ardoisiers de Rimagne continue. Ni les ouvriers syndiqués, ni ceux inscrits comme disposés à travailler ne se sont présentés.

750000 mineurs anglais sont décidés à cesser tout travail pendant un mois si les taxes sur l'exportation du charbon ne sont pas abolies.

**Livourne.** — Environ 200 bateliers du port se sont mis en grève. Ils demandent une augmentation de tarifs.

**Montréal.** — La grève est terminée, les ouvriers ayant reçu satisfaction.

### Émeute sanglante

Murcie, 2 mai. — Mille grévistes des mines d'Aguilas ont fait une émeute, la Compagnie refusant d'accepter leurs propositions.

Les mineurs ont tiré des coups de feu sur la gendarmerie. Celle-ci a chargé. Il y a eu un mort et quelques blessés. La police a pu maintenir l'ordre.

### UN COMPLOT EN POLOGNE

Londres, 2 mai. — Le *Morning Post* apprend de son correspondant à Berlin que les arrestations dans la Pologne russe se font sur une échelle considérable.

Six cents personnes ont été arrêtées dans la journée d'hier, accusées d'avoir fomenté un complot anarchiste, et conduites à la forteresse de Varsovie. Deux trains étaient chargés de conduire ces prisonniers.

Les districts de Sosnonice, de Sieldee et de Dombrova sont occupés par trois compagnies de Cosaques venues de Petrikan.

A Sieldee, les autorités déclarent qu'elles ont découvert et saisi des lettres qui prouvent l'existence d'une conspiration gigantesque, mais elles se refusent à faire connaître au public la nature et le but de cette conspiration.

### L'AFFAIRE DE L'HOPITAL LARIBOISIÈRE

L'empoisonnement qui a eu lieu à l'hôpital Lariboisière par suite de la négligence d'une infirmière et que nous avons raconté, vient d'avoir une suite douloureuse. Une des malades soignées par l'infirmière en question, qui administra par erreur des remèdes au sulfate de zinc, Mme Briant, 59 ans, est morte, hier, après quinze jours de cruelles souffrances.

M. Boucard, juge d'instruction, déjà chargé de cette affaire, a fait transporter le corps à la Morgue aux fins d'autopsie.

## LE CRIME DE CORANCEZ

M. Cornu, juge d'instruction, a adressé au Parquet de la Seine une commission rogatoire à l'effet de rechercher le domicile de M. Juste Brière, le frère de l'inculpé, qui habite Paris.

Le magistrat instructeur désire savoir si M. Juste Brière a bien reçu la lettre suivante et si c'est lui qui l'a communiqué aux journaux :

Corancez, le 18 avril 1901.

« Cher frère et chère sœur,

Je réponds à votre lettre qui m'a surpris en voyant que vous alliez vous remettre dans le commerce, surtout parce que quand Juste m'en parlait, il en était à cent lieues, et d'un autre côté il était content de son métier de conducteur.

Mais si vous croyez faire mieux, c'est votre affaire. Moi je vous le souhaite d'un grand cœur. Tant qu'à votre argent, ce n'est pas ça qui vous dérangera. Le jour où vous le (sic) voudrez vous pouvez venir la chercher ou, si vous ne voulez pas vous déranger, je vous l'enverrai par la poste.

Mais vous pouvez venir, vous ne venez pas trop souvent à Corancez.

*Je suis content de savoir que Germaine se porte bien. Nous recevons pas souvent de ses nouvelles.*

Quand vous aurez l'occasion de voir Céline (sa sœur, tante de Germaine), vous leur maintiendrez le bonjour de ma part.

Rien autre chose à vous envoyer pour le moment. Bonjour à M. et Mme O., et meilleure santé. Je finis ma lettre en vous embrassant d'un bon cœur.

Votre frère,

EDOUARD BRIÈRE.

Venez quand vous voudrez, pourvu que vous me disiez l'heure que vous venez. Je viendrai vous chercher. »

Le juge d'instruction de Chartres demande qu'une perquisition soit faite chez M. Brière. Celui-ci habite depuis quelques jours, rue de la Goutte-d'Or, où il vient d'acheter une importante maison d'épicier. Toutes les pièces utiles à l'instruction devront être saisies.

M. Lascoux, juge, a été chargé par le Parquet de la Seine de recueillir ces documents.

M. Brière ne fait d'ailleurs nulle difficulté de reconnaître qu'il a bien reçu cette lettre qui doit être actuellement entre les mains de l'avocat de son frère, Me Duparc.

### L'accusé se ressaisit

L'accusé s'est presque complètement ressaisi ; le moral est bon, et la guérison de la blessure est presque complète. Les médecins ont enlevé ses bandeaux. Brière a revêtu les vêtements qui lui avaient été envoyés hier. Il porte maintenant la casquette et la blouse en toile bleue des paysans de la Beauce.

Les interrogatoires ne reprendront que vers la fin de la semaine. M. Cornu, juge d'instruction, désirant être en possession du rapport des médecins sur les victimes et sur les blessures de l'accusé.

M. Cornu ne se dissimule pas qu'il a affaire à forte partie, mais il ne désespère pas de voir Brière avouer le quintuple assassinat dont il le croit réellement coupable.


## CROIX

### NOS AMIS DEFUNTS

M. Juanez Gutierrez. — M. Siméon Richard, à Saint-Servan, le 30 avril. — Le R.P. Joseph Ducoin, S. J., ancien recteur du collège de Mongré (Rhône), à Cannes, 44 ans. — M. l'abbé Bastide, curé d'Aumale (Algérie). Il était ancien aumônier militaire de l'hôpital. — Mme Yve Brasset, le 24 avril, à Gahard (Ille-et-Vilaine) ; elle était veuve depuis l'an dernier. (Un de ses fils demande aussi des prières pour son père. Cette famille se compose de 15 enfants dont 13 sont encore vivants : l'aînée est sœur Angélique, religieuse à l'Hôtel-Dieu du Mans depuis vingt ans.) — Sœur Marie-Bernard du Très Saint Rédempteur, au Carmel de Périgueux, 32 ans.

DOUX CŒUR DE MARIE, SOYEZ MON SALUT
*(300 jours d'indulgences)*

### RECOMMANDATION

Nous recommandons instamment aux prières de nos lecteurs une personne très gravement malade, sœur d'un de nos collaborateurs.

## IMAGES DE LUXE

SUR OPALINE ET PARCHEMIN

POUR PREMIÈRE COMMUNION

1re SÉRIE, sur opaline, la douzaine, 4 francs franco.
2e SÉRIE, — la douzaine, 8 francs franco.
3e SÉRIE, — la douzaine, 12 francs franco.
La même, sur parchemin, 15 francs.

**Série spéciale**, petit modèle, la douzaine, 3 francs sur opaline ; 4 fr. 50 sur parchemin.

*Des modèles très riches sur parchemin sont faits sur commande depuis 2 francs pièce.*

**Souvenir pieux pour baptême, bénédiction nuptiale — Images de deuil avec ou sans photographie**

**Nous nous chargeons des reproductions photographiques.**

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, RUE BAYARD, 5


## LE « PÈLERIN »

*Sommaire du 5 mai 1901*

*Marie, refuge des pécheurs, priez pour nous !* dessin de DAMBLANS. — La semaine. — Le mois de Marie. — Le XXIe Pèlerinage de Pénitence. — Mgr Bouquet et Mgr Lacroix, 2 portraits. — Pèlerinage des hommes à Jérusalem. — Les 60000 à Lourdes : la messe devant l'église du Rosaire, photographie. — Promenade. — *Le colonel Marchand et les officiers français combattant l'incendie du Palais de l'impératrice, à Pékin, où résidait l'état-major allemand*, grand dessin de DAMBLANS. — Courrier des œuvres. — Souscriptions. — Les hommes à Lourdes. — Routes. — La situation religieuse en Espagne. — *Au parc de Versailles, un aérostier militaire, n'ayant pas obéi à temps au commandement du « Lâchez tout ! » est enlevé à une hauteur de 40 mètres et retombe sur le sol*, dessin de TOFANI. — Elle boitait, nouvelle par HORTENSE BARREAU.

Abonnement au *Pèlerin* : 6 fr. par an. — Abonnement *direct combiné* à la *Croix* grand format et au *Pèlerin* : 20 fr. — 5, rue Bayard, Paris, VIIIe.

---

79 FEUILLETON DE LA « CROIX »
*3 mai 1901*

## LE SENTIER DU GRAND CALVAIRE

### Episode de la guerre 1870-1871

— Eh bien ! répète. Qu'est-ce que tu feras en arrivant à Belfort ?

L'enfant récita sa leçon à la satisfaction générale. Wilhem triomphait.

— Si tu fais bien ta commission, mon petit gas, je te donnerai deux beaux Napoléon en or. Ensuite je dirai aux officiers qui viendront ici que tu as été un bon Français ! et tous te serreront la main. Seras-tu content ?

— Oh oui ! Monsieur Dopffer ! J'y vas tout de suite.

— Toi aussi ? Tu pars avant la consigne ? Attends donc, malheureux. Si les Prussiens te voyaient déguerpir comme ça, au galop, ils te demanderaient où tu cours ; ils te fouilleraient, prendraient tes papiers, et te garderaient.

— Oh ! quand je serai dans le bois !....

— Oui, dans le bois, tu te dissimuleras, je sais bien. Mais il faut l'atteindre ce bois. Tu vas prendre notre vache et tu la pousseras devant toi comme si tu la conduisais paître, jusqu'à la forêt.

— Et puis, qu'est-ce que je ferai de la vache ?

— Tu la laisseras à l'entrée du bois, et tu la ramèneras en revenant si tu la trouves.

— Mais les Prussiens la prendront ! ne put s'empêcher de gémir Gertrude.

— Qu'ils la prennent. Ils ne la garderont pas longtemps.

Pour plus de sûreté Wilhem exigea une nouvelle répétition générale du rôle de l'enfant, puis, satisfait, il l'envoya à l'étable avec Gertrude.

Et s'adressant à sa fille :

— A nous deux maintenant. Nous devons attendre jusqu'au dernier moment pour intervenir. Peut-être les Prussiens vont-ils encore te mettre en présence de Fritz. Si cela arrivait, ce dont je doute, pas un mot de notre projet à ton promis. Un geste de sa physionomie pourrait tout perdre. Nous attendrons que l'on conduise Fritz sur la place pour le fusiller. C'est alors que tu leur offriras ton marché, qu'ils seront trop contents d'accepter.

— Oh papa ! Pourquoi tant de retards !.... Et s'ils changeaient d'avis !.... S'ils avançaient l'heure !....

— N'aie pas peur, ma fille, je suis là et je veillerai. Je vais aller trouver M. le curé qui doit rester avec Fritz jusqu'à la fin, et par lui je serai au courant de tout. Tiens-toi là prête, et viens au premier signal. Autre chose encore. Comme je serai présent pour parer à toute éventualité, il faudra que je te désapprouve énergiquement, sans quoi les ennemis flairaient un coup monté. Je te supplierai donc de ne pas les conduire, je te menacerai puisque tu résisteras, j'irai jusqu'à te maudire..... Mais tu sauras que tout cela est de la frime, n'est-ce pas fillette ? Tu fileras tout droit ton chemin, quoi que je te dise, quoi que dise Fritz, et quand même les gens de chez nous te traiteraient comme la dernière des dernières.

— Certes ! pour le sauver, il n'est pas de puissance au monde capable de m'arrêter.

— J'y compte parbleu bien, et c'est précisément pour cela que toi seule peut tout. Allons, embrasse-moi, ma fille, et fais ton devoir de bonne Française !

L'invalide tint longtemps Kate serrée sur son cœur, puis, redevenant père malgré lui, il dit presque doucement.

— Une chose que je te demande..... que je t'ordonne : Quand tu arriveras à la tranchée du Haut-Loup, dès le premier coup de fusil, jette-toi par terre. Veux-tu me promettre de m'obéir ?

— Je vous le promets, mon père.

— Tu comprends qu'il faut que tu me reviennes ici saine et sauve, sans quoi M. Fritz ne manquerait pas de m'arracher les yeux, et je tiens à les conserver pour voir un jour mes petits-enfants. Embrasse-moi encore et à bientôt. Je ne te dis pas courage ! Je sais que tu en auras.

Wilhem laissa Kate aux soins de Mlle de Kerdinel et se mit en quête du curé de Valfor